

Groupe Travail Carte Scolaire 1^{er} degré DSDEN Vannes – Vendredi 25 juin 2021

Présent.e.s :

Représentant.e.s des organisations syndicales : FO (L. Jacquemin), CGT (M. Le Coguiéc), UNSA (Y. Becharia), CFDT (J. Verdier), SNUipp (M. Derrien, E. Saliou, G. Tarou, V. Fleury, C. Hareux) , Sud (C. Le Pestipon)

Administration : I. Hamery, E. Lamart, C. Gontard

Sur la méthode : la pratique d'ajustement à la rentrée de septembre avec les instances réglementaires après comptage des élèves dans les classes par les IEN reste inchangée. Ce GT se réunit à la demande du DASEN. Pour mémoire, un CTSD a eu lieu dans le courant du mois de février, lors duquel des mesures d'ouvertures et de fermetures ont été prononcées. Celles-ci seront donc confirmées ou infirmées au début du mois de septembre 2021.

Suite au CDEN du mardi 22 juin, il reste 1,57 poste de réserve (c'est très peu, il nous est annoncé, que s'il y a ouverture, il y a donc nécessairement fermeture ailleurs, afin de parvenir à l'équilibre).

Plusieurs écoles sont « nouvellement » évoquées :

- Arradon Les Corallines : augmentation d'effectifs
- Baden : idem
- Camors : grosse remontée des effectifs, la fermeture annoncée n'aura vraisemblablement pas lieu (évidemment, à confirmer en septembre) « la situation sera suivie avec attention »
- Bubry La Feuillaison : situation « tangente »
- Saint Gérard : en hausse d'effectifs
- Groix : très forts effectifs, demande d'ouverture de la 3^{ème} classe.
- Crac'h : les effectifs attendus ne sont pas là selon l'administration.
- Auray Rollo : même chose
- Hennebont : Jean Macé, la fermeture prononcée semble confirmée (les ULIS devront être inclus aussi bien en monolingue qu'en bilingue!)

- Des différentiels sont évoqués dans les chiffres : des élèves apparaissant en doublon public/privé dans ONDE, des élèves inscrits mais pas rentrés ...)
- Toujours la même difficulté avec les TPS qui ne sont pratiquement pas comptabilisés, alors qu'on sait qu'ils doivent être automatiquement inscrits afin d'éviter une fuite vers le privé.
- Est évoqué le cas des filières bilingues sur le département, de l'aveu du DASEN, la rentrée sera compliquée, car les « ressources » ne sont pas suffisantes. Pourtant, plusieurs collègues bilingues sont en attente d'ineat.

- Contractuels « alternants » : 9 maîtres formateurs en poste, 12 annoncés à la rentrée. C'est très peu compte tenu qu'il y aura le double de stagiaires à former : 31 PES + 45 contractuels alternants. Qui assurera leur formation, le suivi, l'accompagnement ? 12 maîtres formateurs, ayant leurs propres classes en parallèle, c'est bien trop peu. Il est avancé que le tutorat sera fait par les conseiller.e.s pédagogiques, et nouveauté , « puisque les textes le permettent : des directeurs et directrices d'écoles en les indemnisant. »
Sud éducation dénonce cette formation initiale au rabais, qui se fait sur le dos de personnels qui croulent déjà sous des missions toujours plus nombreuses. Les directeurs comme les maître formateurs ont besoin que du temps leur soit dégagé pour effectuer un accompagnement de qualité, cela n'est visiblement pas l'option retenue dans le Morbihan.
33 % contractuels 25 % décharges petites écoles
2021-2022 est une année transitoire : à l'avenir, il n'y aura plus que des contractuels.
- Système de la « balayette » (nouveau système d'attribution des postes, avec notamment les vœux larges qu'on est obligé de faire, au risque d'être titulaire très loin du domicile) : pose problème car des bilingues se retrouvent affectés sur des postes monolingues, logiciel national qui ne prend pas en compte les spécificités locales.